CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E105209** **VALABLE JUSQU'AU** **08/07/2027**

ÉDITÉ LE 27/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 1993B00841

Siret : 390 930 113 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5280866204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5280866204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : SOTRAGEAC D N V

118 CHEMIN DE NICOL
31200 TOULOUSE

Téléphone : 05 61 48 98 66 **Fax :**

Portable : 06 86 83 75 89

Responsabilité légale :
SOTRAGEAC DNV (390 930 113) / CG INVEST (918 981 622) / CÉDRIC GALIN
PRÉSIDENT

Site Internet : www.sotrageac.fr

E-mail : contact@sotrageac.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 777 916 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	6	14/01/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		08/10/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E105209** **VALABLE JUSQU'AU** **08/07/2027**

ÉDITÉ LE **27/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1993
Forme juridique : SAS

Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 1993B00841

Siret : **390 930 113** **00027**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5280866204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5280866204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **SOTRAGEAC D N V**

118 CHEMIN DE NICOL
31200 TOULOUSE

Téléphone : 05 61 48 98 66 **Fax :**
Portable : 06 86 83 75 89

Site Internet : www.sotrageac.fr
E-mail : contact@sotrageac.fr

Responsabilité légale :
SOTRAGEAC DNV (390 930 113) / CG INVEST (918 981 622) / CÉDRIC GALIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/01/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	08/10/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.